



# - SP40 - OPEN PLUS

LOGICIEL DE GESTION DES ÉMETTEURS COCCINELLA ROLL PLUS

# CARTE

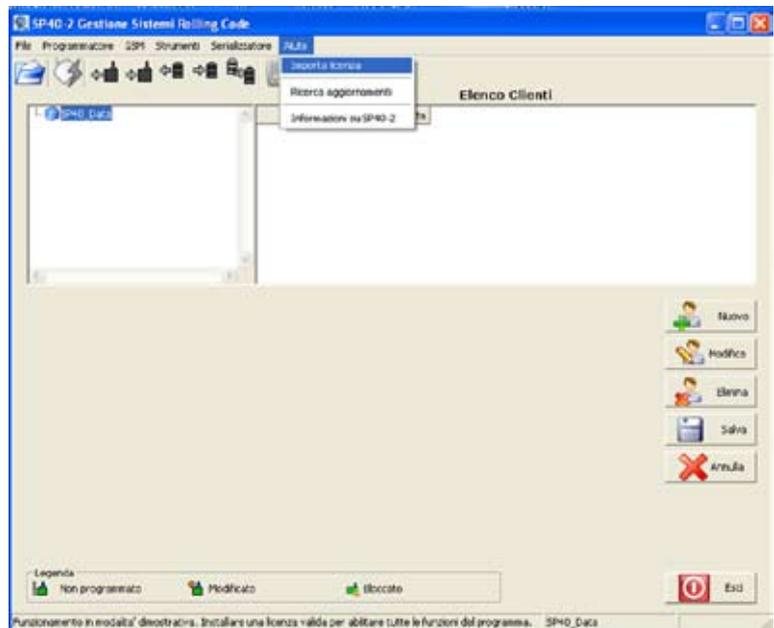
<b>1</b>	<i>PREMIÈRE UTILISATION DU PROGRAMME</i>	<b>3</b>
<b>2</b>	<i>CONNEXION AU PROGRAMMATEUR</i>	<b>4</b>
<b>3</b>	<i>INSERTION D'UN NOUVEAU CLIENT</i>	<b>5</b>
<b>4</b>	<i>INSERTION D'UNE NOUVELLE INSTALLATION</i>	<b>5</b>
<b>5</b>	<i>INSERTION D'UN NOUVEAU RÉCEPTEUR</i>	<b>6</b>
<b>6</b>	<i>INSERTION D'UN NOUVEL ÉMETTEUR RADIO</i>	<b>7</b>
<b>7</b>	<i>ASSOCIATION D'UN TX AVEC PLUSIEURS RX</i>	<b>10</b>
<b>8</b>	<i>FONCTIONS SPÉCIALES</i>	<b>11</b>
<b>9</b>	<i>RECHERCHE MISES À JOUR</i>	<b>13</b>
<b>10</b>	<i>LECTURE ET MODIFICATION D'UN RÉCEPTEUR</i>	<b>14</b>
<b>11</b>	<i>LECTURE ET SUPPRESSION D'UN ÉMETTEUR</i>	<b>15</b>
<b>12</b>	<i>CONNEXION À UNE CARTE ÉLECTRONIQUE</i>	<b>15</b>
	<i>CONDIZIONI DI VENDITA TERMS OF SALES</i>	<b>16</b>

# 1. PREMIÈRE UTILISATION DU PROGRAMME

Le Cd SP40 contient le logiciel d'installation (.exe), le manuel utilisateur (.pdf) et la licence d'utilisation (.SIG).

Une fois que l'installation est terminée, au premier lancement, les répertoires de travail sont créés et les configurations par défaut sont chargées.

A ce stade, il faut alors connecter le programmeur OPEN PLUS par le câble USB fait pour et activer la licence d'utilisation fournie.



## ACTIVATION LICENCE

La licence d'utilisation contient le nom de son propriétaire et le numéro de série du programmeur par lequel il sera possible d'opérer.

Pour importer le fichier de licence (.Sig) du cd, sélectionner "Importer licence" dans le menu "Aide" qui se trouve dans la barre d'outils. Si le fichier ne s'y trouve pas merci de contacter votre revendeur ou SEA pour l'activation du produit.

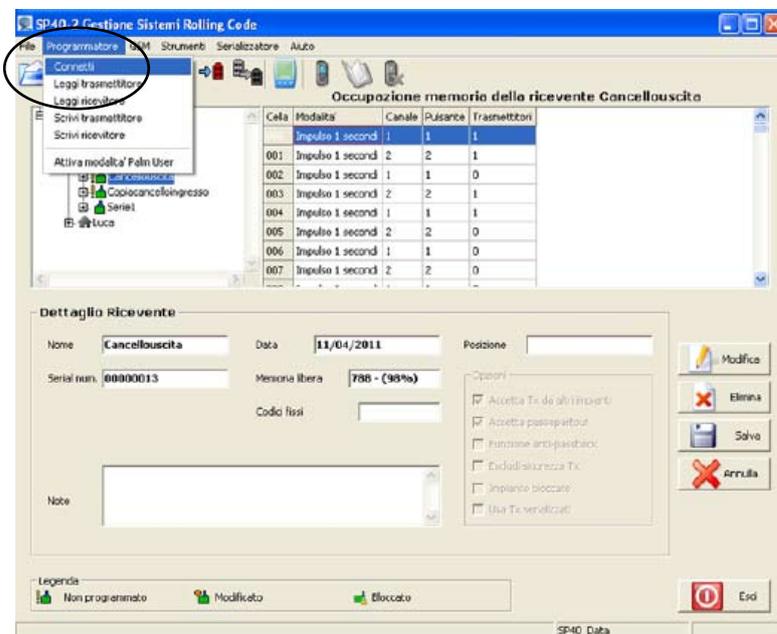
## FONCTIONNEMENT EN MODE DÉMO

Quand le système ne trouve pas de licence, ou vérifie que la licence est expirée, le mode DEMO est activé. Il permet uniquement d'évaluer les fonctionnalités de la base de données du système; les connexions au programmeur ne sont pas autorisées et les modifications apportées à la base de données ne sont pas sauvegardées.

## 2.

## CONNEXION AU PROGRAMMATEUR

Pour se connecter au programmeur cliquez sur PROGRAMMATEUR et puis sur CONNECTER



CONNEXION EGALEMENT POSSIBLE EN CLIQUANT SUR LE SYMBOLE DU FLASH



### CONNEXION À UN PROGRAMMATEUR DIFFÉRENT DE CELUI PRÉVU PAR LA LICENCE

Si le programmeur connecté est différent de celui prévu par la licence, aucune opérations sur les dispositifs n'est autorisées. Il est possible d'opérer avec un autre périphérique OPEN PLUS seulement en étant en possession de son numéro de licence. Il reste possible d'opérer sur la base des données sans perdre les modifications insérées.

**EN CAS DE CONNEXION RÉUSSIE, LES DISPOSITIFS RELEVÉS SONT INDIQUÉS DANS LA BARRE DU TITRE**

### 3. INSERTION D'UN NOUVEAU CLIENT

Sélectionner l'icône SP40-données pour ajouter un nouveau client.

A ce point, il est alors possible d'ajouter un nouveau client de deux façons: ou en appuyant sur le bouton NOUVEAU du menu à droite, ou en cliquant sur le bouton droit de la souris et en sélectionnant NOUVEAU CLIENT dans le menu.

Les champs obligatoires sont mis en évidence ci-contre. En cliquant sur le bouton SAUVEGARDER le nouveau client sera enregistré dans la base de données et affiché sur la fenêtre de droite.

**ATTENTION:** Le fichier et tous les dispositifs qu'il contient (émetteur radio, récepteur, armoire USER etc.) seront programmés sous forme cryptée. Sur ces dispositifs, aucune opération (ajour, effacement etc.) ne pourra être exécutée sans la gestion par OPEN PLUS et sans être en possession d'une licence.

### 4. INSERTION D'UNE NOUVELLE INSTALLATION

Il est possible d'insérer une nouvelle installation en cliquant sur le bouton droit de la souris sur le nom du client. Les champs obligatoires sont mis en évidence. En cliquant sur le bouton SAUVEGARDER la nouvelle installation sera enregistrée dans la base de données et sera affichée dans la fenêtre de droite sous INSTALLATIONS DU CLIENT

## 5. INSERTION D'UN NOUVEAU RÉCEPTEUR

il est possible d'insérer un nouveau récepteur en cliquant avec la touche droite de la souris sur le nom de l'installation. Choisissez les paramètres souhaités. En cliquant sur le bouton SAUVEGARDER le nouveau récepteur sera enregistré dans la base de données

### ■ OPTIONS DU RÉCEPTEUR

**DANS LE MENU OPTIONS IL EST POSSIBLE DE SELECTIONNER LES FONCTIONS SUIVANTES:**

#### 1- ACCEPTER DES TÉLÉCOMMANDES D'AUTRES INSTALLATIONS

Si cette fonction est active le récepteur pourra accepter des émetteurs radio d'autres installations

**REMARQUE:** L'activation de cette fonction rendra l'installation moins sûre

#### 2- ACCEPTER DES PASSE-PARTOUT

Cette fonction est active par défaut et permet au récepteur d'accepter les émetteurs radio passe-partout qui sont liés à tous les récepteurs présents dans la base de données

#### 3- TOUCHE APPRENTISSAGE BLOQUÉE

Si cette fonction est active, la touche du récepteur qui exécute l'apprentissage manuel des émetteurs radio est bloquée

### ■ EMPLOI DE LA MÉMOIRE DU RÉCEPTEUR

De la grille "EMPLOI DE LA MÉMOIRE", il est possible de visualiser les émetteurs radio présentes ou prêts pour l'insertion dans la mémoire du récepteur.

Quand un nouveau récepteur est inséré le système engendre automatiquement un fichier de mémoire avec des configurations par défaut. Dans la grille qui apparait sont indiqués:

1. Mode d'activation du canal du Rx
2. Canal sur lequel agira la commande
3. Bouton du Tx qui activera le canal
4. Nombre d'émetteurs programmés

## 6. INSERTION D'UN NOUVEL ÉMETTEUR

**6.1 MODE DE BASE:** avec ce mode les télécommandes doivent être programmées individuellement car se seront elles qui transmettront le mode de fonctionnement au Rx. Une fois programmées, il faudra les mémoriser individuellement sur le Rx. Lors de la programmation la télécommande acquiert : le code du système, le canal et la temporisation qui doivent être activés sur le récepteur:

- Le Code du Système permettra au récepteur de mémoriser uniquement les télécommandes qui transmettent ce même code.

**N.B.** Le premier émetteur programmé sera celui qui transmettra ce code au récepteur.

L'acquisition du canal et sa temporisation permettront à chaque bouton de la télécommande de transmettre au récepteur le canal à activer et la procédure pour le faire.

### MODE DE PROGRAMMATION BASIC

- Sélectionnez le récepteur auquel attribuer la télécommande dans le carré à gauche.
- Faites un clic droit et sélectionnez AJOUTER TÉLÉCOMMANDE
- Dans la fenêtre INSERTION NOUVELLE TÉLÉCOMMANDE, réglez pour chaque bouton de la télécommande le canal et la temporisation à attribuer au récepteur
- Dans la case DISPOSITIFS À INSÉRER écrire le nombre d'émetteurs que vous souhaitez programmer
- Insérez l'émetteur dans le programmeur OPEN PLUS
- Dans la fenêtre de droite apparaîtra la liste des boutons et leurs respectives fonctionnalités
- Sélectionnez dans la fenêtre de droite autant de lignes que de boutons de l'émetteur que vous voulez programmer
- Cliquer sur l'icône ÉCRIRE TÉLÉCOMMANDE
- Il vous est demandé de donner un nom au dispositif: entrez un nom et cliquez sur OK

Une fois la télécommande programmée, il faudra la mettre en mémoire sur le récepteur. De cette façon, il sera configuré pour recevoir uniquement des télécommandes programmées dans ce mode et attribuées à cette installation spécifique.

**AVANTAGES:** Etant donné que la télécommande a été configurée pour transmettre toutes les informations relatives à l'installation, vous pouvez remplacer le récepteur à tout moment par un nouveau; cette opération permet de récupérer les télécommandes au cas où se produise une panne du récepteur et qu'il ne soit pas possible de disposer du programmeur OPEN PLUS avec lequel elles ont été programmées. Un autre avantage est le fait que dans ce mode il n'est pas nécessaire de programmer le récepteur.

**INCONVÉNIENTS:** Sans programmer le récepteur, le système sera plus vulnérable et pas totalement lié à l'OPEN PLUS spécifique avec lequel les télécommandes ont été programmées. Par ailleurs, dans ce mode on n'a pas de traçabilité du récepteur sur sa propre base de données au cas où vous deviez lire les paramètres. Enfin, dans ce mode, il est nécessaire de programmer chaque télécommande sur le récepteur.

**6.2 MODE DE BASIC PLUS:** en plus de la programmation des télécommandes, en MODE DE BASE PLUS, vous pouvez programmer aussi le récepteur. Dans ce cas il ne sera plus nécessaire de programmer individuellement les différentes Tx sur ce récepteur. Une fois programmé, le récepteur sera prêt à accepter également les télécommandes programmées successivement

### **MODE DE PROGRAMMATION BASIC PLUS**

Pour programmer en MODE BASIC PLUS, procédez de la même façon qu'en mode basic et ajoutez à la fin la procédure suivante de programmation du récepteur:

- Sélectionnez le récepteur dans la fenêtre de gauche, connectez-le au programmeur OPEN PLUS à travers le connecteur fait pour, et cliquez sur la touche ÉCRIRE RÉCEPTEUR. De cette façon, le récepteur est configuré pour accepter tous les émetteurs destinés à être programmés qui sont dans la fenêtre de droite. En programmant le récepteur vous pouvez également activer les fonctions suivantes:

- 1 – Acceptez Tx d'autres installations
- 2 – Touche d'apprentissage bloquées

**AVANTAGES:** Le récepteur est configuré pour accepter tous les émetteurs qui seront programmés dans sa grille d'appartenance; il sera donc possible de programmer un émetteur et de le faire fonctionner sans avoir à le programmer sur le récepteur. De plus, le récepteur pourra être trouvé dans la base de données.

**N.B:** Dans les deux modes de programmation décrits, vous pouvez utiliser des émetteurs PASSEPARTOUT et ces émetteurs VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE (des émetteurs programmés pour activer ou désactiver la réception sur le Rx).

**6.3 MODE SÉRIALISATEUR:** Les télécommandes SEA ont toutes un numéro de série. Ce numéro peut être utilisé pour l'insertion en série de plusieurs émetteurs. Dans ce mode, il faut entrer dans la grille de référence le numéro de série le plus bas et le nombre de télécommandes que vous souhaitez utiliser. À ce stade, il suffit de programmer le récepteur et tous les émetteurs de la série seront prêts à l'emploi.

**IMPORTANT:** Tous cela nest possible que si vous possédez des télécommandes avec un numéro de série progressif. Si vous souhaitez ajouter une nouvelle série de télécommandes, une fois que le récepteur a été programmé, il faudra reprogrammer le récepteur.

**N.B:** Dans ce mode il est absolument interdit d'essayer de programmer aussi l'émetteur.

### **MODE DE PROGRAMMATION SÉRIALISATEUR**

Ce mode permet d'ajouter plusieurs émetteurs avec un numéro de série en séquence, tout simplement en associant à l'émetteur le récepteur avec le numéro de série inférieur. Avec ce mode, seul le récepteur est programmé.

Les étapes pour programmer dans ce mode sont:

- Sélectionnez le récepteur auquel associer les émetteurs dans le compartiment à gauche
- Cliquez dans la barre d'outils sur SÉRIALISER et choisissez la fonction INSÉRER DES ÉMETTEURS EN SERIE. Apparaîtra une fenêtre popup dans laquelle vous pourrez configurer, pour chaque bouton, le canal et le mode d'activation du récepteur. Dans cette fenêtre vous pourrez également saisir le nombre de dispositifs et le numéro de série le plus bas.

**AVANTAGES:** En Programmant seulement le récepteur, tous les émetteurs de la série insérée deviendront immédiatement fonctionnants.

**INCONVÉNIENTS:** Si vous souhaitez ajouter des émetteurs, vous devrez reprogrammer le récepteur.

**N.B:** Les émetteurs inclus dans la base de données avec ce mode de programmation n'étant pas bloqués, ils peuvent être utilisés sur n'importe quel récepteur Rolling Code SEA et gérés par n'importe quel OPEN PLUS.

**N.B:** Pour de grandes quantités d'émetteurs, vous avez la possibilité de demander à SEA Srl la personnalisation des codes de série des dispositifs, de sorte que les émetteurs ainsi personnalisés fonctionnent seulement lorsqu'ils sont utilisés avec des récepteurs avec la même personnalisation.

## 7. ASSOCIATION D'UN TX AVEC PLUSIEURS RX

### ASSOCIATION D'UNE TX AVEC PLUSIEURS RX

Cette procédure si vous souhaitez utiliser une seule télécommande pour agir sur les récepteurs associés à plusieurs portails.

La procédure prévoit l'association de chaque touche présente sur la télécommande à un seul récepteur, ce qui signifie que chaque touche agira seulement sur un récepteur associé à un portail spécifique

#### PROGRAMMATION:

- 1) Choisissez ou créez les récepteurs de l'installation spécifique à laquelle associer la Tx
- 2) Sur chacun des Rx, créez (ou choisissez si elle existe déjà) une cellule de mémoire, qui sera ensuite copiée sur la Tx spécifique qui sera utilisée
- 3) Sélectionnez la cellule mémoire du récepteur à associer à la touche 1 de la Tx et programmez cette dernière selon la procédure de programmation avec le dispositif OPEN PLUS
- 4) Sélectionnez sur les autres récepteurs une cellule de mémoire, associez chacune à un bouton de la Tx programmée et les copier une par une. La copie doit être faite dans la LISTE EMETTEURS du récepteur associé à la Tx programmée, en sélectionnant spécialement cette Tx.
- 5) En copiant chaque cellule dans la Tx programmée, la Tx apparaîtra comme non plus programmée du fait qu'elle a été programmée seulement sur le premier récepteur et pas sur les autres auxquels, par contre, elle a été seulement associée. C'est la raison pour laquelle, une fois que vous avez terminé d'associer les 4 boutons au Rx auquel vous voulez les associer, il vous faut programmer à nouveau la Tx.
- 6) Pour la reprogrammer, il suffit de la sélectionner sur le premier récepteur auquel elle est associée, de l'insérer dans l'OPEN PLUS et de la reprogrammer selon la procédure
- 7) A ce stade, la Tx résultera présente dans la liste des émetteurs de tous les récepteurs auxquels elle a été associée.

## 8. FONCTIONS SPÉCIALES

### COPIE DES DONNÉES D'UN RX CRÉÉ EN MODE DE PROGRAMMATION «BASIC PLUS»

Cette fonction est utile lorsque vous avez plusieurs accès contrôlés par le même groupe d'émetteurs (par exemple, deux habitations avec portail électrique gérés par deux récepteurs clones et d'un même groupe d'émetteurs).

**N.B:** Le clonage d'un récepteur ne doit pas nécessairement être totale, seulement une partie des émetteurs appartenant au système peut être clônée. Si vous souhaitez cloner plusieurs récepteurs à utiliser sur plusieurs installations:

- Créez deux installations et associez un récepteur à chacune
- Associez au récepteur de l'installation principale les émetteurs à utiliser
- Sélectionnez dans la GRILLE D'OCCUPATION DE LA MÉMOIRE du récepteur les émetteurs programmés
- Cliquez sur le bouton droit de la souris et cliquez sur COPIER LES CELLULES SÉLECTIONNÉES
- Sélectionnez le récepteur appartenant à l'installation secondaire
- Sélectionnez les lignes à copier dans la grille d'occupation de la mémoire du récepteur cloné
- Cliquez sur le bouton droit de la souris et sélectionnez COLLER LES DONNÉES DES CELLULES COPIÉES

Les émetteurs présents sur le récepteur principal ont ainsi été associés au récepteur secondaire.

### CRÉATION D'UN ÉMETTEUR VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE

Cette fonctionnalité vous permet de créer une télécommande, associée à un récepteur spécifique, qui a la possibilité de verrouiller et déverrouiller le fonctionnement de tous les autres émetteurs associés au même récepteur. Cette fonction est utile si vous souhaitez limiter l'utilisation d'un accès. Pour programmer un émetteur VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE il faut:

- Insérer l'émetteur dans le programmeur OPEN PLUS
- Sélectionner le récepteur auquel vous souhaitez associer cet émetteur
- Cliquer sur le bouton droit de la souris et sélectionner:

ÉCRIRE UNE TX VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE

Nous avons ainsi associé au récepteur une télécommande qui peut verrouiller et déverrouiller tous les autres émetteurs programmés sur ce récepteur.

**N.B:** Le bouton **1** de l'émetteur exécutera le verrouillage, le bouton **2** le déverrouillage.

Vous pouvez vérifier la liste des dispositifs verrouillage/déverrouillage dans la section INSTRUMENTS en cliquant sur DISPOSITIFS DE VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE.

## **CREATION D'UN ÉMETTEUR AVEC TRANSMISSION DE 20 SECONDES**

Cette fonctionnalité vous permet de créer un émetteur avec une émission du signal durant 20 secondes. Le signal de l'émetteur aura ainsi 20 secondes à disposition pour être capturé par le récepteur.

Pour programmer une télécommande avec une transmission de 20 secondes il faut:

- Entrer dans le menu OUTILS et sélectionner TRANSMISSION LONGUE (20 S)
- Une demande de confirmation apparaîtra, car à partir de ce moment tous les émetteurs programmés auront ce type de transmission.
- Pour revenir à la programmation d'émetteurs avec transmission standard, vous devez désélectionner TRANSMISSION LONGUE (20 S)

**N.B:** cette fonction réduira considérablement la durée de vie de la batterie de la télécommande.

**ATTENTION: CETTE FONCTION PEUT ÊTRE TRÈS DANGEREUSE SI L'ACCÈS N'EST PAS BIEN EN VUE**

## **PROGRAMMATION D'UN ÉMETTEUR PASSE-PARTOUT**

Cette fonction vous permet de créer un ou plusieurs émetteurs qui peuvent fonctionner sur tous les récepteurs appartenant à un client spécifique. Cette fonction est utile si un installateur veut pouvoir accéder avec un seul émetteur à toutes ses installations, par exemple, pour effectuer la maintenance. L'émetteur ne fonctionnera que sur les récepteurs programmés sur lesquels a été sélectionnée la fonction PASSE-PARTOUT. Pour programmer un émetteur passe-partout il faut:

- Placer l'émetteur dans le programmeur OPEN PLUS
- Sélectionner le client dans la fenêtre de gauche
- Dans le menu OUTILS cliquez sur PROGRAMMER PASSE-PARTOUT

À ce stade, l'émetteur fonctionnera sur tous les récepteurs appartenant au client. Dans le menu OUTILS, en sélectionnant LISTE DES DISPOSITIFS PASSE-PARTOUT vous pourrez visualiser tous les émetteurs habilités à cette fonction.

## PROGRAMMATION D'UN ÉMETTEUR «KILLER»

Cette fonction vous permet de créer une télécommande qui élimine et remplace une déjà présente dans un récepteur. Cette fonction est utile si vous voulez interdire à un émetteur de pouvoir continuer à fonctionner sur cette installation (par exemple en cas de perte d'une télécommande).

Pour programmer un émetteur killer il faut:

- Sélectionner le récepteur auquel est associé l'émetteur à supprimer
- Sélectionner l'émetteur à remplacer
- Cliquer sur l'icône PROGRAMMER DISPOSITIFS KILLER et confirmer
- Le numéro de série du nouvel émetteur apparaîtra dans la liste des émetteurs du récepteur sélectionné et à côté de l'émetteur supprimé apparaîtra la mention REMPLACÉ.

**N.B:** Un émetteur peut être remplacé par la procédure Killer un maximum de 3 fois. Le niveau Killer sera indiqué dans DÉTAIL TÉLÉCOMMANDE.

## 9. RECHERCHE MISES À JOUR

Il est possible de vérifier s'il existe des mises à jour du logiciel tout simplement en sélectionnant RECHERCHE MISES À JOUR dans le menu AIDE.

Pour recevoir la mise à jour, il faut accepter l'envoi des données d'utilisation du logiciel.

Si des mises à jour sont disponibles, l'état d'avancement du téléchargement s'affichera dans l'angle en bas à gauche.

Après avoir enregistré la configuration de la nouvelle version et avoir sauvegardé la base de données, la version actuelle peut être désinstallée et la nouvelle installée.

## 10. LECTURE ET MODIFICATION D'UN RÉCEPTEUR

Par le bouton MODIFIER dans le menu de gauche vous pouvez modifier les détails du récepteur.

Si le récepteur a été programmé avec un OPEN PLUS dont vous possédez la licence, elle pourra être visualisée dans la base de données qui toutes ses caractéristiques seront lues; dans le cas contraire, s'affichera seulement une fenêtre récapitulative des données clés.

Pour ajouter à la base de données un récepteur non enregistré il faut:

- Brancher l'appareil au programmeur OPEN PLUS
- Sauvegarder les informations lues
- Attribuer un nom à l'appareil (le récepteur sera ainsi ajouté dans la fenêtre de droite)

Si vous souhaitez attribuer le nouveau récepteur à une installation déjà existante dans la base de données, il faut:

- Cliquer sur le récepteur ajouté avec le bouton droit de la souris et sélectionner ASSOCIER À UNE INSTALLATION RÉELLE
- Sélectionner l'installation à laquelle vous souhaitez attribuer le récepteur, appuyer sur le bouton droit de la souris et choisir DÉPLACER SUR CETTE INSTALLATION

### ÉLIMINATION D'UN RÉCEPTEUR DE LA BASE DE DONNÉES

Pour supprimer un récepteur de la mémoire, sélectionnez-le dans la fenêtre et cliquez sur le bouton SUPPRIMER. Le système vous demandera une confirmation de l'opération, en vous avisant qu'il procédera de manière autonome à l'élimination des émetteurs associés à ce récepteur et à la mise à jour de la base de données.

## 11. LECTURE ET MODIFICATION D'UN ÉMETTEUR

**LECTURE:** Le système se placera automatiquement sur la visualisation de l'émetteur lu, si celui-ci est déjà enregistré dans la base de données. Si la Tx n'appartient pas à la base de données, vous ne verrez qu'une fenêtre résumant les données stockées dans le système.

**ÉLIMINATION:** Pour supprimer un émetteur de la mémoire, le sélectionnez dans la fenêtre et cliquez sur le bouton SUPPRIMER. Le système vous demandera une confirmation de l'opération. L'élimination de la télécommande entraînera automatiquement la mise à jour des données dans le récepteur auquel elle était associée.

## 12. CONNEXION À UNE CARTE ÉLECTRONIQUE

Il est possible d'utiliser l'OPEN PLUS comme s'il s'agissait d'un programmeur JOLLY simplement en le connectant, par le connecteur adéquat, à la carte électronique et en activant le mode JOLLY.

Pour activer le mode JOLLY, vous devez sélectionner PROGRAMMATEUR dans la barre du menu et choisir ACTIVER MODE JOLLY, ou bien cliquer sur l'icône ACTIVER MODE JOLLY.

**N.B:** Le mode JOLLY résultera fonctionnant seulement si la carte est sous tension.

# CONDIZIONI DI VENDITA

Rev.02

**EFFICACIA DELLE PRESENTI CONDIZIONI GENERALI DI VENDITA:** Le presenti condizioni generali di vendita si applicano a tutti gli ordini indirizzati a SEA s.r.l. Tutte le vendite fatte da SEA ai clienti sono regolate secondo le presenti condizioni di vendita che costituiscono parte integrante del contratto di vendita ed annullano ogni clausola contraria o pattuizioni particolari presenti nell'ordine o in altro documento proveniente dall'acquirente (cliente)

**AVVERTENZE GENERALI** Gli impianti di automazioni porte e cancelli vanno realizzati esclusivamente con componenti SEA, salvo accordi specifici. L'inosservanza delle norme di sicurezza vigenti (Norm. EUROPEE EN 12453 - EN 12445 e altro) e di buona tecnica esclude la SEA da ogni responsabilità. La SEA non risponde del mancato rispetto della corretta e sicura installazione secondo le norme.

**1) PROPOSTA D'ORDINE** La proposta d'ordine si intenderà accettata solo dopo la sua approvazione da parte della SEA. Conseguenza della sua sottoscrizione, l'acquirente sarà vincolato alla stipula di un contratto d'acquisto, secondo quanto contenuto nella stessa proposta d'ordine e nelle presenti condizioni di vendita.

Viceversa, la mancata comunicazione all'acquirente dell'approvazione della proposta d'ordine, non comporta la sua automatica accettazione da parte della SEA

**2) VALIDITÀ OFFERTA** Le offerte proposte dalla SEA o dalla sua struttura commerciale periferica, avranno una validità di 30 giorni solari, salvo diversa comunicazione in merito.

**3) PREZZI** I prezzi della proposta d'ordine sono quelli del listino in vigore alla data della redazione della stessa. Gli sconti applicati dalla struttura commerciale periferica della SEA si intenderanno validi solo dopo la loro accettazione da parte della SEA. I prezzi si intendono per merce resa franco ns. stabilimento in Teramo, esclusi IVA ed imballaggi speciali. La SEA si riserva il diritto di modificare in qualsiasi momento il listino, dando opportuno preavviso alla rete di vendita. Le condizioni speciali riservate agli acquisti con formula agevolata Qx, Qx1, Qx2, Qx3 sono riservate ai distributori ufficiali dietro accettazione scritta da parte della direzione SEA.

**4) PAGAMENTI** Le forme di pagamento ammesse sono quelle comunicate o accettate di volta in volta dalla SEA. Il tasso di interesse sul ritardo da pagamento è del 1,5% mensile e comunque non oltre il tasso massimo legalmente consentito.

**5) CONSEGNA** La consegna avverrà indicativamente ma non tassativamente entro 30 giorni lavorativi dalla data di ricezione dell'ordine, salvo diverse comunicazioni in merito. Il trasporto degli articoli venduti sarà effettuato a spese ed a rischio dell'acquirente. La SEA si libera dall'obbligo della consegna rimettendo la merce al vettore, sia esso scelto dalla SEA oppure dall'acquirente. Eventuali smarrimenti e/o danneggiamenti della merce dovuti al trasporto, sono a carico dell'acquirente.

**6) RECLAMI** Eventuali reclami e/o contestazioni dovranno pervenire alla SEA entro 8 giorni solari dalla ricezione della merce, supportati da idonei documenti provanti la loro veridicità.

**7) FORNITURA** L'ordine in oggetto viene assunto da SEA senza alcun impegno e subordinatamente alle possibilità di approvvigionamento delle materie prime occorrenti alla produzione; eventuali mancate esecuzioni totali o parziali non possono dar luogo a reclami e riserve per danni. La fornitura SEA è strettamente limitata alla sola merce di sua produzione, esclusi il montaggio, l'installazione ed il collaudo. La SEA declina pertanto ogni responsabilità per danni che dovessero derivare, anche a terzi, dall'inosservanza delle norme di sicurezza e della buona regola d'arte nelle fasi dell'installazione e dell'impiego dei prodotti venduti.

## 8) GARANZIA

La garanzia minima è di 12 mesi e può essere estesa, come di seguito, in caso di riconsegna del certificato di garanzia.

**SILVER:** Le parti meccaniche degli operatori rientranti in tale categoria sono garantite per 24 mesi dalla data di fabbricazione riportata sull'operatore.

**GOLD:** Le parti meccaniche degli operatori rientranti in tale categoria sono garantite per 36 mesi dalla data di fabbricazione riportata sull'operatore.

**PLATINUM:** Le parti meccaniche degli operatori rientranti in tale categoria sono garantite per 36 mesi dalla data di fabbricazione riportata sull'operatore. La garanzia di base (36 mesi) sarà estesa per ulteriori 24 mesi (fino ad un totale di 60 mesi) qualora venga acquistato il certificato di garanzie che dovrà essere compilato e rispedito alla SEA s.r.l. entro 60 giorni dall'acquisto. L'elettronica e le centrali di comando sono garantite per 24 mesi dalla data di fabbricazione. Nell'eventualità di difettosità del prodotto, la SEA si impegna alla sua sostituzione gratuita oppure alla sua riparazione, previa restituzione al proprio centro di riparazione. La definizione di stato di garanzia è ad insindacabile giudizio della SEA. I pezzi sostitutivi restano di proprietà della SEA. In modo vincolante, il materiale dell'acquirente ritenuto in garanzia deve essere spedito al centro di riparazione della SEA in porto franco e sarà rispedito dalla SEA in porto assegnato. La garanzia non si estende alla manodopera eventualmente accorsa. I difetti riconosciuti non produrranno alcuna responsabilità e/o richiesta di danni, di qualsiasi natura essi siano, da parte dell'acquirente nei riguardi della SEA. La garanzia non è in ogni caso riconosciuta qualora sia stata apportata alla merce qualsivoglia modifica, oppure vi sia stato un uso improprio, oppure si sia in presenza di una qualsivoglia sua manomissione o di un montaggio non corretto, oppure se sia stata rimossa l'etichetta apposta dal produttore comprensiva del marchio SEA registrato n° 804888. La garanzia non è inoltre valida nel caso la merce SEA sia stata in parte o in toto accoppiata a componenti meccanici e/o elettronici non originali, ed in particolare in assenza di una specifica autorizzazione in merito, ed inoltre nel caso in cui l'acquirente non sia in regola con i pagamenti. La garanzia non comprende danni derivati dal trasporto, materiale di consumo, avarie dovute al mancato rispetto delle specifiche prestazionali dei prodotti indicate nel listino. Non è riconosciuto alcun indennizzo durante il tempo di riparazione e/o sostituzione della merce in garanzia. La SEA declina ogni responsabilità per danni a cose o persone derivanti dall'inosservanza delle norme di sicurezza e della non conforme installazione o dall'impiego errato dei prodotti venduti. La riparazione dei prodotti in garanzia e fuori garanzia è subordinata al rispetto delle procedure comunicate da SEA.

**9) RISERVATO DOMINIO** Sulla merce venduta è valida la clausola del riservato dominio, della quale la SEA deciderà autonomamente se avvalersi o meno, in virtù della quale l'acquirente acquisisce la proprietà della merce, solo dopo che il suo pagamento sia stato completamente effettuato.

**10) FORO COMPETENTE** Per qualsiasi controversia avente per oggetto l'applicazione di questo contratto, viene eletto competente il Foro di Teramo. La lingua valida nell'interpretazione di cataloghi, manuali di installazione, condizioni di vendita o altro è quella italiana. La SEA si riserva la facoltà di apportare modifiche tecniche atte a migliorare i propri prodotti, presenti o meno in questo Listino, in qualsiasi momento senza preavviso. La SEA declina ogni responsabilità derivante da possibili inesattezze contenute nel presente listino, derivanti da errori di stampa e/o trascrizione. Il presente Listino annulla e sostituisce quelli precedenti.

L'acquirente ai sensi della legge 196/2003 (codice privacy) acconsente all'inserimento dei propri dati personali derivanti dal presente contratto negli archivi informatici e cartacei della SEA s.r.l. al loro trattamento per motivi commerciali ed amministrativi.

**Diritti di proprietà industriale:** il cliente, con l'acquisto, accetta le presenti condizioni di vendita e riconosce in capo a SEA la titolarità esclusiva del marchio internazionale SEA registrato n. 804888 apposto sulle etichette dei prodotti e/o sui manuali e/o su ogni altra documentazione, e si impegna ad utilizzare il medesimo nella propria attività di rivendita e/o installazione secondo modalità che non ne riducano in alcun modo i diritti, a non rimuovere, sostituire o alterare marchi o altri segni distintivi di qualsiasi genere apposti ai prodotti.

E' vietata ogni forma di riproduzione o utilizzo del marchio SEA e di ogni altro segno distintivo presente sui prodotti, salvo autorizzazione scritta di SEA s.r.l.

**Agli effetti dell'articolo 1341 del C.C. si approvano specificatamente per iscritto le clausole di cui ai numeri:**

**4) PAGAMENTI - 8) GARANZIA - 10) FORO COMPETENTE**

# 16

**SEA - GSRC (OPEN PLUS / SP40 SOFTWARE) - rev 00**  
**guida rapida - brief guide - guide rapide**

# TERMS OF SALES

Rev.02

**EFFICACY OF THE FOLLOWING TERMS OF SALE:** the following general terms of sale shall be applied to all orders sent to SEA srl. All sales made by SEA to all costumers are made under the prescription of this terms of sales which are integral part of sale contract and cancel and substitute all apposed clauses or specific negotiations present in order document received from the buyer.

**GENERAL NOTICE** The systems must be assembled exclusively with SEA components, unless specific agreements apply. Non-compliance with the applicable safety standards (European Standards EM12453 – EM 12445) and with good installation practice releases SEA from any responsibilities. SEA shall not be held responsible for any failure to execute a correct and safe installation under the above mentioned standards.

**1) PROPOSED ORDER** The proposed order shall be accepted only prior SEA approval of it. By signing the proposed order, the Buyer shall be bound to enter a purchase agreement, according to the specifications stated in the proposed order. On the other hand, failure to notify the Buyer of said approval must not be construed as automatic acceptance on the part of SEA.

**2) PERIOD OF THE OFFER** The offer proposed by SEA or by its branch sales department shall be valid for 30 solar days, unless otherwise notified.

**3) PRICING** The prices in the proposed order are quoted from the Price List which is valid on the date the order was issued. The discounts granted by the branch sales department of SEA shall apply only prior to acceptance on the part of SEA. The prices are for merchandise delivered ex-works from the SEA establishment in Teramo, not including VAT and special packaging. SEA reserves the right to change at any time this price list, providing timely notice to the sales network.

The special sales conditions with extra discount on quantity basis (Qx, Qx1, Qx2, Qx3 formula) is reserved to official distributors under SEA management written agreement.

**4) PAYMENTS** The accepted forms of payment are each time notified or approved by SEA. The interest rate on delay in payment shall be 1.5% every month but anyway shall not be higher than the max. interest rate legally permitted.

**5) DELIVERY** Delivery shall take place, approximately and not peremptorily, within 30 working days from the date of receipt of the order, unless otherwise notified. Transport of the goods sold shall be at Buyer's cost and risk. SEA shall not bear the costs of delivery giving the goods to the carrier, as chosen either by SEA or by the Buyer. Any loss and/or damage of the goods during transport, are at Buyer's cost.

**6) COMPLAINTS** Any complaints and/or claims shall be sent to SEA within 8 solar days from receipt of the goods, proved by adequate supporting documents as to their truthfulness.

**7) SUPPLY** The concerning order will be accepted by SEA without any engagement and subordinately to the possibility to get it's supplies of raw material which is necessary for the production; Eventual completely or partially unsuccessful executions cannot be reason for complains or reservations for damage. SEA supply is strictly limited to the goods of its manufacturing, not including assembly, installation and testing. SEA, therefore, disclaims any responsibility for damage deriving, also to third parties, from non-compliance of safety standards and good practice during installation and use of the purchased products.

## **8) WARRANTY.**

The standard warranty period is 12 months. This warranty time can be extended by means of expedition of the warranty coupon as follows:

**SILVER:** The mechanical components of the operators belonging to this line are guaranteed for 24 months from the date of manufacturing written on the operator.

**GOLD:** The mechanical components of the operators belonging to this line are guaranteed for 36 months from the date of manufacturing written on the operator.

**PLATINUM:** The mechanical components of the operators belonging to this line are guaranteed for 36 months from the date of manufacturing written on the operator. The base warranty (36 months) will be extended for further 24 months (up to a total of 60 months) when it is acquired the certificate of warranty which will be filled in and sent to SEA s.r.l. The electronic devices and the systems of command are guaranteed for 24 months from the date of manufacturing. In case of defective product, SEA undertakes to replace free of charge or to repair the goods provided that they are returned to SEA repair centre. The definition of warranty status is by unquestionable assessment of SEA. The replaced parts shall remain propriety of SEA. Binding upon the parties, the material held in warranty by the Buyer, must be sent back to SEA repair centre with fees prepaid, and shall be dispatched by SEA with carriage forward. The warranty shall not cover any required labour activities. The recognized defects, whatever their nature, shall not produce any responsibility and/or damage claim on the part of the Buyer against SEA. The guarantee is in no case recognized if changes are made to the goods, or in the case of improper use, or in the case of tampering or improper assembly. Furthermore, the warranty shall not apply if SEA products are partly or completely coupled with non-original mechanical and/or electronic components, and in particular, without a specific relevant authorization, and if the Buyer is not making regular payments. The warranty shall not cover damage caused by transport, expendable material, faults due to non-conformity with performance specifications of the products shown in the price list. No indemnification is granted during repairing and/or replacing of the goods in warranty. SEA disclaims any responsibility for damage to objects and persons deriving from non-compliance with safety standards, installation instructions or use of sold goods.

**9) RESERVED DOMAIN** A clause of reserved domain applies to the sold goods; SEA shall decide autonomously whether to make use of it or not, whereby the Buyer purchases propriety of the goods only after full payment of the latter.

**10) COMPETENT COURT OF LAW** In case of disputes arising from the application of the agreement, the competent court of law is the tribunal of Teramo. SEA reserves the faculty to make technical changes to improve its own products, which are not in this price list at any moment and without notice. SEA declines any responsibility due to possible mistakes contained inside the present price list caused by printing and/or copying. The present price list cancels and substitutes the previous ones. The Buyer, according to the law No. 196/2003 (privacy code) consents to put his personal data, deriving from the present contract, in SEA archives and electronic files, and he also gives his consent to their treatment for commercial and administrative purposes. Industrial ownership rights: once the Buyer has recognized that SEA has the exclusive legal ownership of the registered SEA brand, he will commit himself to use it in a way which does not reduce the value of these rights, he won't also remove, replace or modify brands or any other particularity from the products. Any kind of replication or use of SEA brand is forbidden as well as of any particularity on the products, unless preventive and expressed authorization by SEA.

**In accomplishment with art. 1341 of the Italian Civil Law it will be approved expressly clauses under numbers:**

**4) PAYMENTS - 8) GUARANTEE - 10) COMPETENT COURT OF LOW**

# NOTES

# NOTES



**SEA**<sup>®</sup>  
Sistemi Elettronici  
di Apertura Porte e Cancelli

**SEA S.r.l.**

**Zona industriale 64020 S. ATTO Teramo - ITALY**

**Tel. +39 0861 588341 r.a. Fax +39 0861 588344**

**[www.seateam.com](http://www.seateam.com)**

**[seacom@seateam.com](mailto:seacom@seateam.com)**